

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 31.05.2012
Date de réception : 31.05.2012
<small>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIRE <input checked="" type="checkbox"/> - COMPTE RENDU AFFICHE <input checked="" type="checkbox"/> - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE <input checked="" type="checkbox"/></small>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.525**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE
MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2011**

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

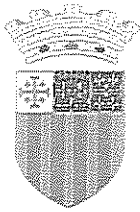
Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Françoise TERME à M. Stéphane PAOLI, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.
le compte rendu de la séance précédente a été lu et adopté



01.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12

CC/9585

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'exercice budgétaire 2011 s'est déroulé conformément aux grandes lignes définies dans le débat d'orientations budgétaires.

Avec une stabilité des taux fiscaux depuis 2001, la Ville a poursuivi ses objectifs majeurs :

1. Maîtrise des grands équilibres budgétaires
2. Recherche systématique de recettes
3. Maîtrise de nos dépenses de fonctionnement
4. Soutien à l'investissement.

Les données synthétiques du Compte Administratif sont les suivantes :

L'exercice 2011 se caractérise par un niveau d'équipement réalisé très important, avec un montant de 52 390 257 € (39 013 168 € en 2010), soit + 34 % d'évolution par rapport au réalisé 2010.

Ce montant élevé d'investissement a pu être réalisé sans augmenter la dette, grâce à une maîtrise budgétaire stricte. Ainsi, le taux d'endettement de la ville avec une dette par habitant de 798,92 € est inférieur à la moyenne de la strate.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement a permis d'améliorer l'excédent de fonctionnement et par conséquent l'autofinancement.

De même, les ressources propres de la section d'investissement (FCTVA, subventions d'investissement notamment) ont été en augmentation, proportionnellement aux investissements portés.

La section de fonctionnement

- Les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, ont évolué de + 3,93 %, selon les facteurs suivants :

- une amélioration du produit fiscal de + 4,16 % (3,46 % en 2010), grâce au dynamisme des bases fiscales,
- Une baisse de plus de 406 000 € de la DGF, conséquence de la réforme de la péréquation
- la forte augmentation de la taxe additionnelle aux droits de mutation en 2011 de + 1,6 M €, témoignant de la reprise de l'activité immobilière.

- Les dépenses réelles de fonctionnement ont quant à elles évolué de + 2,53 % avec :

- une faible augmentation de la masse salariale de + 0,98 % liée principalement, d'une part à la non revalorisation du point indiciaire (fixé par décret ministériel) et d'autre part à la maîtrise des effectifs.
- les dépenses de fonctionnement des services ont évolué de + 1,74 % .

Il faut également relever que la section de fonctionnement a été impactée par les écritures comptables entre l'EPCC Ecole Supérieure d'Art en dépenses et en recettes.

La section d'investissement

L'année 2011 a vu, pour le budget principal, des dépenses d'équipement réalisées pour un montant de 52 390 257 € soit une augmentation de 34,29% par rapport à l'exercice 2010 (39 013 168 € en 2010).

- Les recettes d'investissement qui participent à leur financement se caractérisent par :

- une nette amélioration de l'épargne nette avec un montant de 13,9 M € (9,6 M € en 2010), participant ainsi à l'effort d'investissement,
- un niveau de subventions d'investissement élevé avec plus de 7 M € (4 M € en 2010),
- des ressources propres en augmentation,
- un recours à l'emprunt de 10 M €.

Je vous propose maintenant, Mes Chers Collègues, d'examiner successivement dans le détail :

I - Les recettes et les dépenses de fonctionnement dont dépend le résultat de gestion,

II - Les recettes et les dépenses réelles d'investissement qui permettent de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement,

III - Le solde de clôture qui prend en compte les restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes,

IV - L'évolution de la situation financière de la commune.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ Les recettes réelles de fonctionnement

Elles ont été réalisées à hauteur de **195 464 466 €**, hors excédent 2010 reporté.

Quant aux opérations d'ordre, elles sont de 1 882 112 € (945 948 € en 2010). Ce montant comprend principalement la reprise sur provisions effectuée en 2011 de 1 829 388 €, lors de la sortie de l'inventaire communal des titres de participation de la Ville dans la SEMETA .

Par agrégats et en milliers d'euros, les recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES	2010		2011		EVOLUTION 2010 / 2011
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Fiscalité directe (dont reversement de fiscalité par la CPA)</i>	108 766	58 %	110 481	56,52 %	+ 1,58 %
<i>Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)</i>	31 010	16 %	30 544	15,63 %	- 1,50 %
<i>Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)</i>	19 326	10 %	21 875	11,19 %	+ 13,19 %
<i>Recouvrement subventions participations</i>	7 045	4 %	7 992	4,09 %	+ 13,44 %
<i>Autres produits (produits d'exploitation domaniaux et cessions d'actifs) dont cessions *</i>	22 675 5 426*	12 %	24 572 4 860*	12,57 %	8,37 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	188 821	100 %	195 464	100,00 %	+ 3,52 %

Poste fiscalité directe (dont reversement de la Taxe professionnelle par la CPA)

Le poste fiscalité directe, incluant l'attribution de compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire, s'établit à 110 481 272 € en 2011 .

	2010	2011	% évolution 2010/2011
Contributions directes	64 420 735	67 103 359	4,16%
Attributions de compensation	24 914 371	24 914 371	0,00%
Dotation de Solidarité Communautaire et FNGIR	19 430 595	18 463 542	-4,98%
TOTAL	108 765 701	110 481 272	1,58%

Il se décompose comme suit :

L'évolution du produit des contributions directes est de + 4,16 %, supérieure à celle de 2010 (3,46 %). Sachant que les taux fiscaux sont restés stables, cette augmentation est liée l'impact du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales et à l'évolution physique des bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

La baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire est liée à l'absence en 2011 de rôles supplémentaires de la CPA.

Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)

Les dotations et compensations ont été perçues en 2011 à hauteur de 30 544 028 € (31 010 300 € en 2010) et subissent une baisse sensible :

- La DGF, premier concours de l'Etat, diminue de 406 067 € avec un montant encaissé de 24 820 774 € (25 226 841 € en 2010). La DGF continue de subir les effets de la péréquation sur la part garantie, conjugués à ceux liés à une baisse de la population de – 777 habitants figurant sur les états de notification (source INSEE)
- Le montant de la DSU demeure stable depuis 3 ans et s'élève à 1 519 143 €
- La compensation au titre de la taxe professionnelle continue son évolution à la baisse soit :
 - 2011 : 1 136 216 €
 - 2010 : 1 227 154 €
 - 2009 : 1 349 818 €
 - 2008 : 1 904 468 €
 - 2007 : 2 303 408 €

Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)

Le poste des impôts indirects augmente de 13,19 % avec un montant de 21 875 373 € en 2010 (19 326 176 € en 2010).

Cette situation est liée principalement :

- à la poursuite du dynamisme depuis 2010 de la taxe additionnelle aux droits de mutation :
 - 9 284 784 € en 2011
 - 7 656 860 € en 2010
 - 5 760 897 € en 2009
 - 7 101 908 € en 2008
 - 7 820 031 € en 2007

Le produit, qui avait retrouvé en 2010 son niveau antérieur à la crise, a bénéficié d'un rebond important en 2011 qui témoigne du dynamisme de l'activité immobilière.

- le prélèvement sur le produit des jeux s'est légèrement redressé en 2011 :
 - 7 559 743 € en 2011
 - 7 358 960 € en 2010
 - 7 500 371 € en 2009
 - 8 277 188 € en 2008
 - 9 660 179 € en 2007
- le produit sur la taxe sur l'électricité a progressé de 6 % avec un montant de 3 333 650 € en 2011.
- le produit de la taxe de séjour :
 - 2011 : 857 979 €
 - 2010 : 904 858 €
- le produit encaissé sur la Taxe sur la Publicité Extérieure (TLPE) est de 625 360 € sur 2011, ce qui correspond au premier produit encaissé sur un exercice complet depuis la réforme de cette taxe.

Recouvrement des subventions et participations

La variation de ce poste de 7 044 596 € en 2010 à 7 992 017 € en 2011 est principalement liée au versement du solde 2010 de la participation de la C.A.F dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Autres produits (produits d'exploitation domaniaux) et cessions d'actifs

Le poste produits et cessions d'actifs s'élève en 2011 à 24 571 766 € dont les cessions d'actifs pour un montant de 4 859 555 €, soit un montant de 19 712 221 € sans les cessions d'actifs.

En 2010, ce poste s'élevait à 22 674 712 € dont les cessions d'actifs de 5 425 609 €, soit un montant de 17 249 103 € sans les cessions d'actifs.

Les produits d'exploitation provenant des régies s'élèvent à 7 635 180 € en 2011 (6 709 843 € en 2010) et représentent 3,9 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les recettes d'exploitation , on notera que :

- le produit des droits de place de la régie de l'espace public et des terrasses a évolué de 7,74 % avec un montant encaissé de 2 500 010 €
- le produit du stationnement voirie a augmenté de plus de 12 % avec un montant encaissé de 3 529 740 € (3 135 742 € en 2010)
- le produit des ventes de caveaux et concessions funéraires a progressé de plus de 17 % avec un montant de 620 292 € en 2011.
- la recette de 2 483 933 € relative aux écritures croisées entre le budget de la Ville et celui de l'EPCC Ecole Supérieure d'Art.

B/ Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles se montent à 165 695 140 € dont 1 956 675 € d'engagements de dépenses ayant donné lieu à service fait mais non facturées au 31 décembre 2011 et rattachées à l'exercice.

Quant aux dépenses d'ordre, hors rattachements et ICNE, elles constituent des recettes d'ordre de la section d'investissement et se montent à 12 566 032 €. Elles sont liées principalement aux amortissements et provisions (5 876 709 €) dont le montant évolue régulièrement et aux écritures liées aux cessions d'actifs qui ont été plus importantes en 2011 qu'en 2010.

Par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des masses de dépenses réelles réalisées s'établit ainsi qu'il suit :

DEPENSES	2010		2011		Evolution 2010/2011
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Frais de personnel</i>	89 486	55,37 %	90 367	54,54 %	0,98 %
<i>Subventions, participations et contingents</i>	31 380	19,42 %	34 000	20,52 %	8,35 %
<i>Frais financiers</i>	2 946	1,82 %	2 875	1,74 %	-2,41 %
<i>Autres dépenses courantes de fonctionnement</i>	37 797	23,39 %	38 453	23,21 %	1,74 %
<i>Total dépenses réelles de Fonctionnement</i>	161 609	100,00 %	165 695	100,00 %	2,53 %

Frais de personnel

Le poste frais de personnel est le premier poste de dépenses de fonctionnement. Il se caractérise cette année par une évolution de + 0,98 % (+ 1,71 % en 2010).

L'année 2011 a subi 3 catégories d'impact:

- impacts résultant de l'application des décrets ministériels :
 - non revalorisation de la valeur indiciaire du point (depuis juillet 2010)
 - remboursement des abonnements de transports en commun (depuis septembre 2010)
 - réforme nationale revalorisant les cadres d'emploi de la catégorie B (Filière Police au 1er mai, filière Animation et Sports au 1er juin et filière Culturelle au 1er décembre).
- impacts découlant du protocole d'accord 2010/2012 signé avec les cinq organisations syndicales :
 - la revalorisation des salaires les plus modestes, en prenant en compte les sujétions et contraintes de certains postes selon les services (mise en place en 2010 et revalorisation des indemnités en 2011, et notamment dans les écoles)
 - la revalorisation à 8 € au 1er janvier 2011 du ticket restaurant (soit 0,18 € de participation patronale en plus par titre).
- impact lié aux moyens mis en place par la Ville pour l'amélioration des services publics :
 - le renforcement du service de balayage avec la mise en place de 2 équipes d'agents intervenant le week-end.

Par ailleurs la Ville poursuit :

- la maîtrise de ses effectifs : le nombre d'agents titulaires est passé de 2 120 agents au 31.12.10 à 2 078 agents au 31.12.2011,
- la maîtrise des heures supplémentaires.

Subventions, participations et contingents

Le poste subventions, participations et contingents évolue de 31 379 968 € en 2010 à 33 999 907 € en 2011 .

L'évolution de + 8,35 % de ce poste (+ 2 619 939 €) est liée principalement à :

- la subvention de la Ville sur l'EPCC Ecole Supérieure d'Art de 1 605 934 €
- la subvention de Marseille Provence 2013 : 574 687 €

Ce poste se décompose en 4 grandes catégories:

1. Les contingents et participations obligatoires : 12 157 005 €

Dont :

- contingent incendie : 10 385 316 €
- les participations aux enseignements privés du 1er degré : 1 111 877 €

2. Les subventions versées aux organismes publics : 8 370 876 €

Dont :

- OMT : 1 640 000 €
- Caisse des écoles : 418 442 €
- CCAS : 4 700 000 €
- EPCC Ecole Supérieure d'Art : 1 605 934 €

3. Les subventions versées aux associations : 12 628 495 €

Parmi les plus importantes, on peut citer :

- Le Festival International de musique : 1 167 973 €
- Théâtre du Jeu de Paume : 995 000 €
- Théâtre Danse Littérature : 1 170 500 €
- Centre Chorégraphique Preljocaj : 325 000 €
- Marseille Provence 2013 : 574 687 €
- Clubs conventionnés : 1 593 600 €
- Aides sociales : 801 975 €
- Crèches privées : 606 950 €

- Centres sociaux : 356 070 €
- CUCS : 330 800 €

Le détail chiffré de l'ensemble des subventions figure dans l'annexe du Compte Administratif.

4. Les subventions exceptionnelles : 843 531 €

Dont :

- Mission réhabilitation du centre Ville : 555 000 €

Frais financiers

Les frais financiers, avec un montant de 2 874 563 €, ont baissé en 2011. La répartition optimale entre emprunts fixes et emprunts variables a permis à la Ville de bénéficier de taux historiquement bas.

Autres dépenses courantes de fonctionnement.

Le poste « Autres dépenses courantes de fonctionnement » n'évolue que de + 1,74 %.

On peut relever notamment :

- une diminution de 694 426 € de la DSP « Les petits chaperons rouges » :
 - 4 882 520 € en 2011 contre 5 576 946 € en 2010.
- une baisse de 631 469 € sur le contrat DECAUX, lié à la suppression des vélos intervenue en cours d'année 2011.
- le reversement à l'EPCC Ecole Supérieure d'Art des recettes encaissées pour leur compte dans le cadre du mandat de gestion : 877 999 €.
- une hausse de près de 3% des consommations de fluides.

C/ Les résultats de l'exercice

L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement hors cessions – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 24 909 771 €.

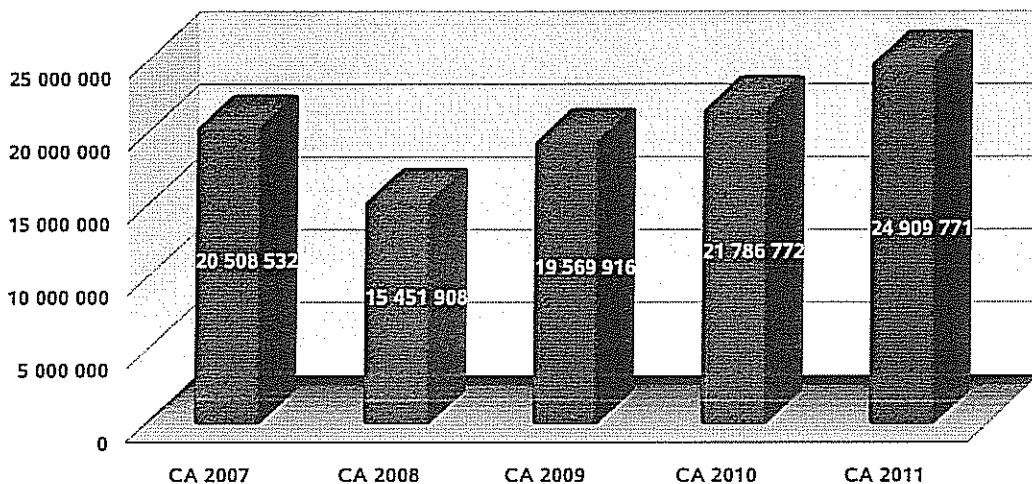
Elle permet de couvrir le remboursement de la dette en capital, soit 11 052 030 €, ce qui est supérieur aux normes de solvabilité exigées.

Le résultat comptable de l'exercice [(recettes réelles de fonctionnement + recettes d'ordre de fonctionnement)] – [(dépenses réelles de fonctionnement + dépenses d'ordre de fonctionnement)] s'élève à 19 085 405 €.

Le résultat global de fonctionnement qui s'obtient en ajoutant au résultat comptable la reprise des excédents antérieurs (6 511 067 €) est arrêté à la somme de 25 596 473 €.

D/ L'épargne

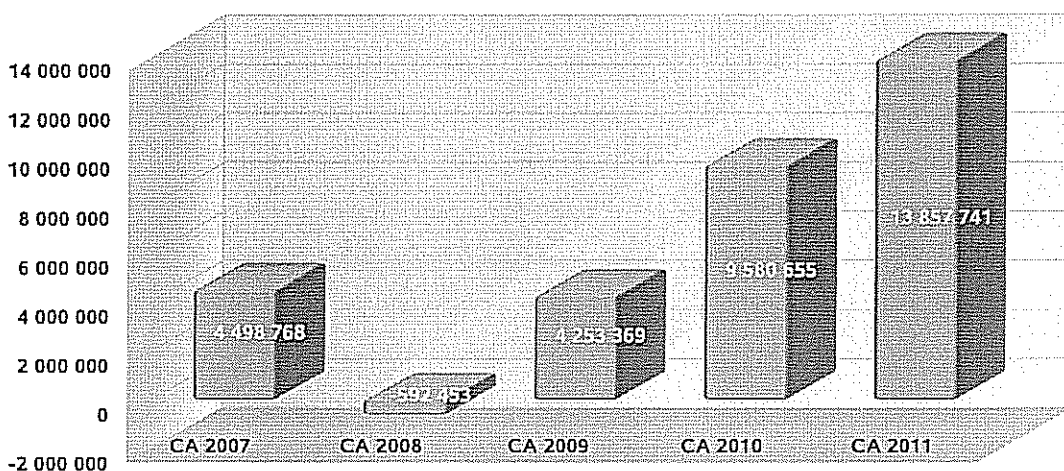
EPARGNE BRUTE (HORS CESSIONS)



L'épargne brute mesure le rapport entre les recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs sur les dépenses réelles de fonctionnement.

La nette amélioration de l'épargne brute s'explique par une moindre évolution des dépenses réelles de fonctionnement (+ 2,53 %) par rapport à celle des recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs (+ 3,93 %).

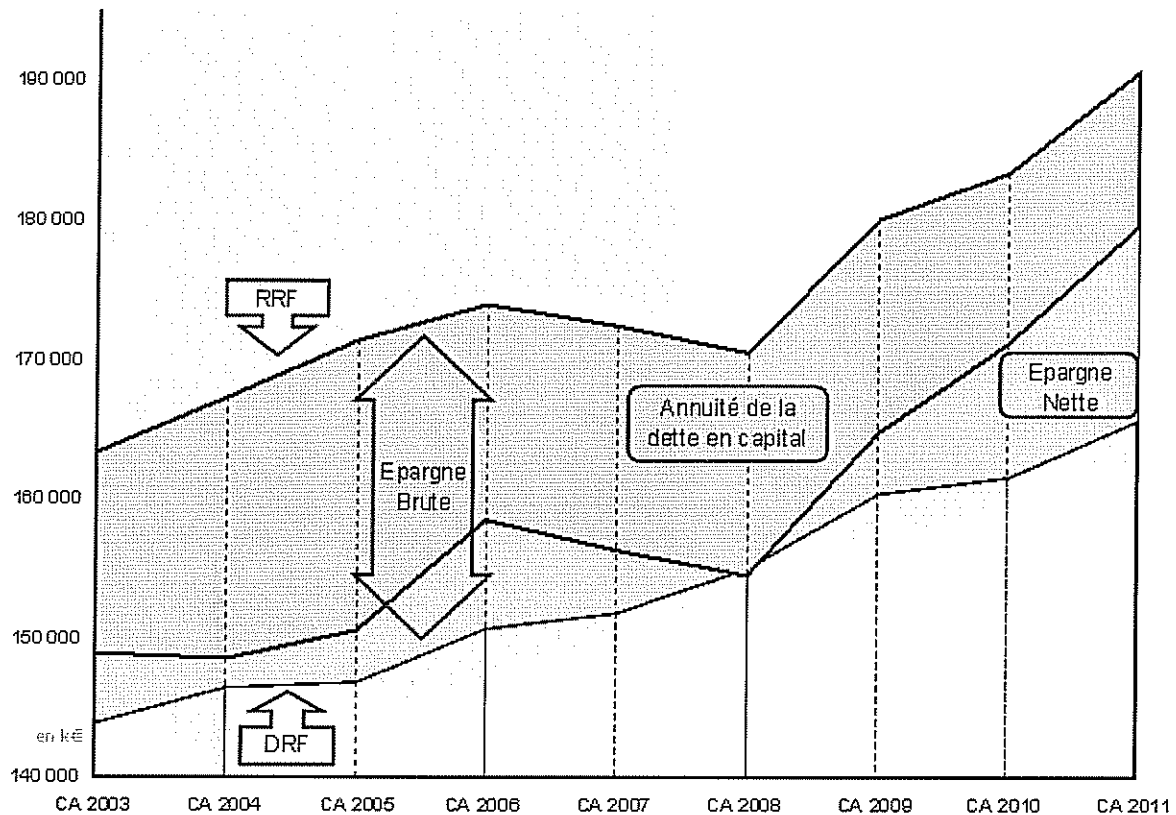
EPARGNE NETTE (HORS CESSIONS)



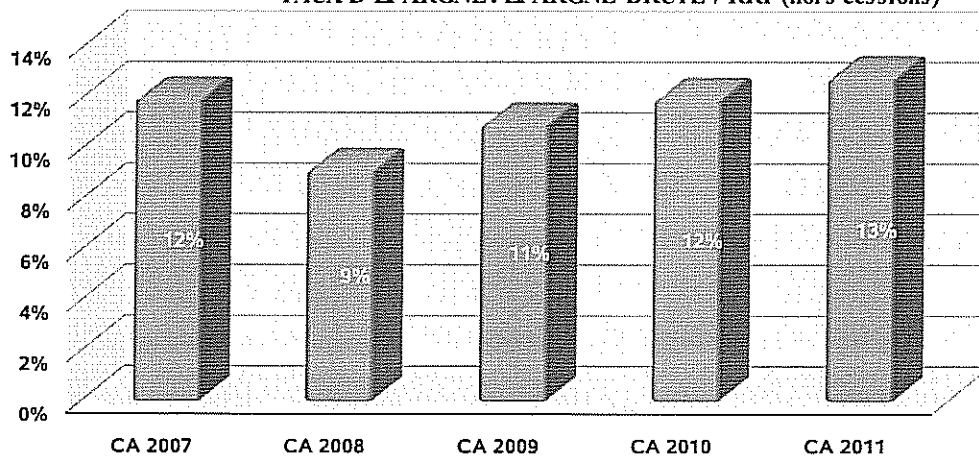
L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

On constate la même amélioration de l'épargne nette avec l'effet du désendettement puisque le remboursement en capital de la dette est moins élevé en 2011 (11 052 030 €) qu'en 2010 (12 206 116 €).

Constitution de l'épargne brute et de l'épargne nette



TAUX D'EPARGNE: EPARGNE BRUTE / RRF (hors cessions)

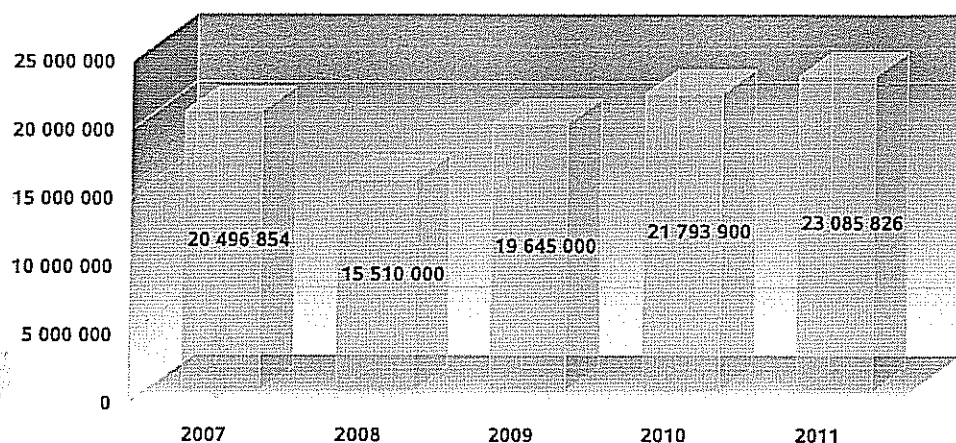


Ce ratio décrit la capacité à épargner de la collectivité par rapport au volume des recettes réelles de fonctionnement. Un ratio supérieur de 7 ou 8 % est indiqué.

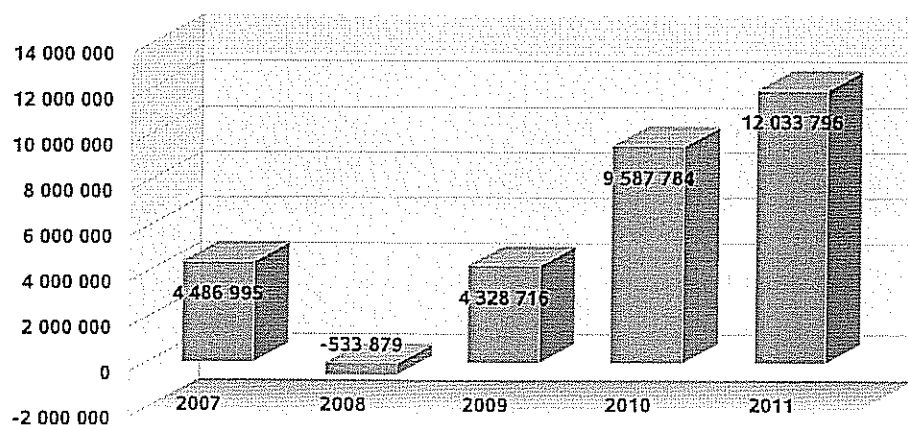
E/ L'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute (CAF) qui se définit comme étant l'addition du résultat comptable de l'exercice (19 085 405 €) et des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises (4 000 421 €) s'établit à 23 085 826 €.

Capacité d'autofinancement brute en €



Capacité d'autofinancement nette en €



Bénéficiant de la hausse de son autofinancement, la Ville a nettement accentué son effort d'investissement en 2011.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Les recettes réelles d'investissement

Prévues pour un montant total de 78 498 304 € en mouvements réels auxquels il convient d'ajouter 14 045 228 € d'affectation du résultat de l'exercice 2010, elles ont été réalisées pour 51 905 225 €, soit un taux de réalisation global de 66,12 %.

Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement

RECETTES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Subventions d'équipement	13 068	7 069	54,09 %
Participations (FCTVA, amendes de police taxes d'urbanisme)	9 600	12 714	132,44 %
Emprunts	43 746 (dont 15 596 de CLTR)	25 596 (dont 15 596 de CLTR)	58,51 %
Mouvements financiers	4 020	6 526	162,34 %
Solde du produit des cessions d'immobilisations	8 064		
Total des recettes réelles d'investissement	78 498	51 905	66,12 %

1 / Subventions d'équipement perçues : 7 069 487 €

	PREVU	REALISE	TAUX DE REALISATION
Subventions Etat	1 424 601 €	586 811 €	41,19 %
Subventions Région (dont contrat de développement Région PACA/CPA 2010/2013)	2 310 550 €	593 642 €	25,69 %
Subventions Département (dont Aides départementales aux Equipements structurants du 22/02/2011)	3 927 631 €	1 934 044 €	49,24 %
Subventions CPA (Fonds de concours 2011)	5 405 211 €	3 941 989 €	72,93 %
Autres	0€	13 000 €	

Pour l'Etat, la Région et le Département, les subventions sont versées au prorata des dépenses mandatées par la Commune alors que pour la CPA celles-ci sont versées majoritairement au démarrage des travaux (70 %), ce qui explique le décalage des encaissements sur les subventions, lesquels seront reportés l'année suivante.

Les principales subventions perçues sont les suivantes :

Chapitre 900 : Services généraux des administrations publiques

● Château de l'Horloge	Département	1 137 209 €
● Office Municipal du Tourisme	CPA	739 830 €
● Restructuration du site de la Parade	CPA	396 327 €

Chapitre 902 : Enseignement et formation

● CPER	Région	324 452 €
--------	--------	-----------

Chapitre 903 : Culture

● Nouveau conservatoire de musique	CPA	1 071 098 €
● Hôtel Meynier d'Oppède	Etat	109 626 €

Chapitre 904 : Sport et jeunesse

● Club House Tennis Jas de Bouffan	Département	257 943 €
● Club Jeunes de Luynes	Département	103 625 €
● Gymnase Louison Bobet	Département	170 479 €
● Travaux de proximité (parcours sportif de la Torse, plateau sportif de la Pioline)	Département	108 000 €
● Terrain synthétique-vestiaires-gradins-Club House Val de l'Arc	CPA	146 321 €
● Terrain synthétique de Puyricard	CPA	150 502 €

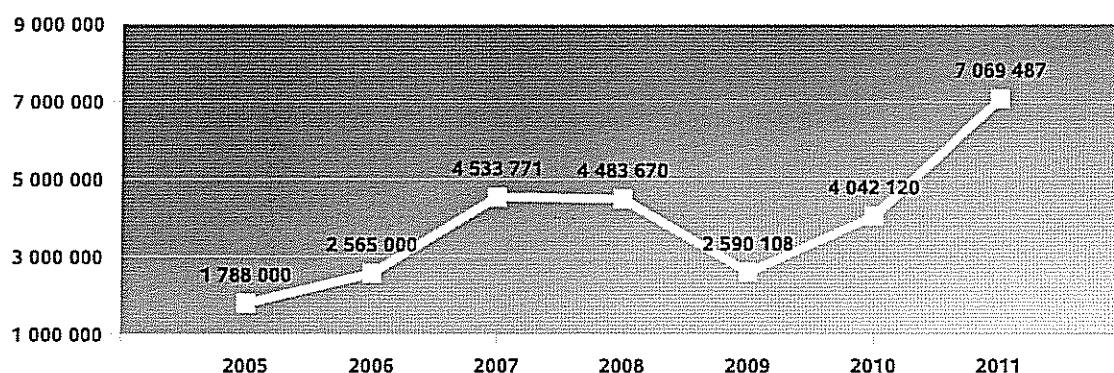
Chapitre 905 : Interventions sociales et santé

● Accessibilité Handicapés	Etat	140 000 €
----------------------------	------	-----------

Chapitre 908 : Aménagement et services urbains

● L'ensoleillée	CPA	500 000 €
● Doublement Arc de Meyran	CPA	180 000 €
● Aménagements Modes doux	Région	213 391 €
	CPA	41 802 €

Subventions d'équipement reçues



2/ Participations, FCTVA, amendes de police, taxes d'urbanisme

Le FCTVA a nettement progressé, de 4 855 210 € perçu en 2010 à 6 199 642 € en 2011. Cet accroissement est proportionnel aux investissements réalisés.

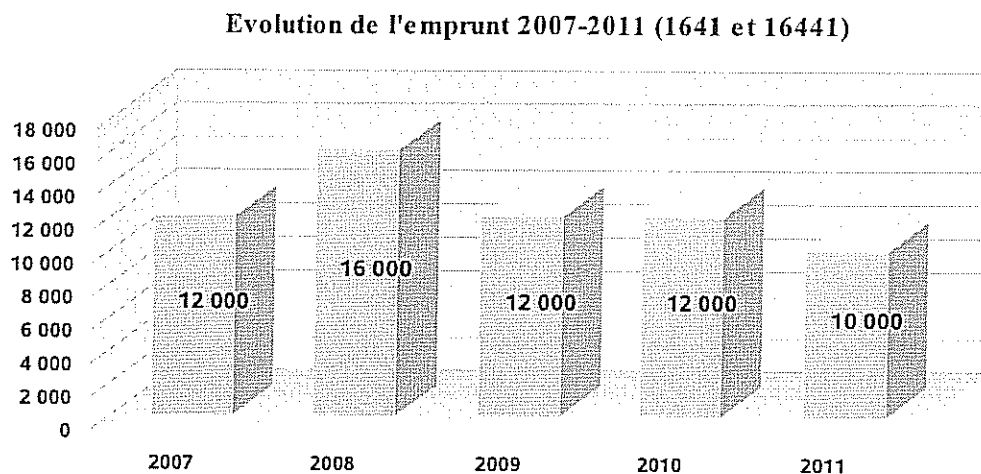
Le produit des amendes de police s'élève à 4 180 232 € (2010 : 3 666 365 €).

La TLE continue son évolution :

- 2009 : 1 346 249 €
- 2010 : 1 547 522 €
- 2011 : 2 323 622 €

3/ L'emprunt

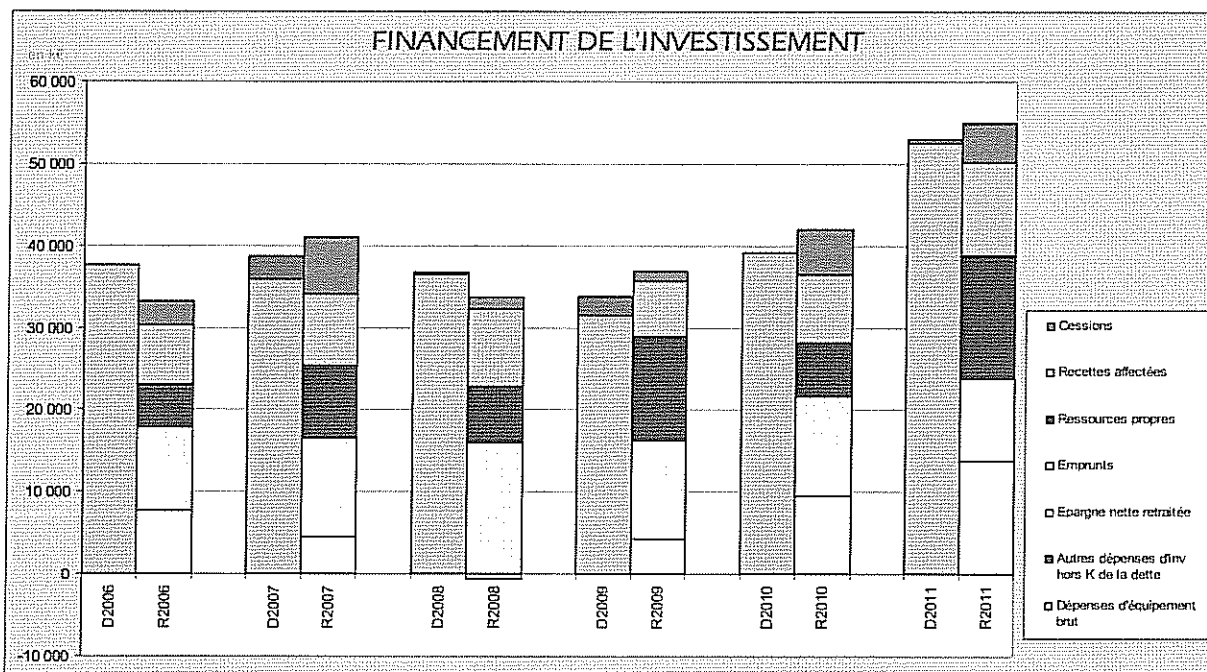
L'emprunt réalisé s'est élevé à 10 000 000 € auxquels se rajoutent les mouvements des contrats long terme renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes pour 15 595 660 €, soit un montant global de 25 595 660 €.



4/ Les mouvements financiers

Prévus pour un montant de 4 020 471 €, ils ont été réalisés à hauteur de 6 525 939 €.

L'écart entre la prévision et le réalisé provient de l'encaissement de 3 000 000 € correspondant au premier versement de la vente des anciens locaux de l'Office du Tourisme, comptabilisé sur compte de la classe 16 en tant qu'acompte et non sur le produit des cessions.



B/ Les dépenses réelles d'investissement

Prévues pour un montant de 109 831 812 € € en mouvements réels, elles ont été mandatées à hauteur de 79 715 228 €, soit un taux de réalisation global de 72,58 %.

Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

DEPENSES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
<i>Travaux acquisitions et études (comptes 20, 21, 23)</i>	78 070	52 390	67,11 %
<i>Remboursement de la dette</i>	14 764	11 052	74,86 %
<i>Mouvements financiers (refinancements d'emprunts, avances de trésorerie, mouvements en recettes-dépenses sur revolving)</i>	16 998	16 273	95,74 %
Total des dépenses réelles d'investissement	109 832	79 715	72,58 %

1/ Travaux, acquisitions, études

Prévues pour un montant de 78 070 282 €, les dépenses d'équipement mandatées pour un montant de 52 390 257 €, soit un taux de réalisation de 67,11 %. Ils sont répartis en travaux globalisés, en projets structurants et en opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle.

a) Les travaux globalisés

Prévus pour un montant de 23 036 443 €, les travaux globalisés ont été mandatés à hauteur de 17 061 042 €, soit un taux de réalisation de 74,06 % :

Parmi les principales réalisations :

● Frais d'études	490 607 €
● Aménagements de terrains	1 330 418 €
● Travaux dans les bâtiments	4 963 634 €
● Terrains	1 464 988 €
● Réseaux de voirie et installations de voirie	4 837 190 €
● Réseaux d'assainissement (pluvial)	1 015 075 €
● Réseaux câblés	155 951 €
● Réseaux d'électrification	552 093 €
● Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	1 464 988 €
● Véhicules et véhicules de voirie	1 344 831 €

b) Les investissements structurants

Ce sont des investissements programmés sur une seule année. Prévus pour un montant de 9 069 312 €, les projets structurants ont été mandatés à hauteur de 3 462 230 €, soit un taux de réalisation de 38,18 %, dont :

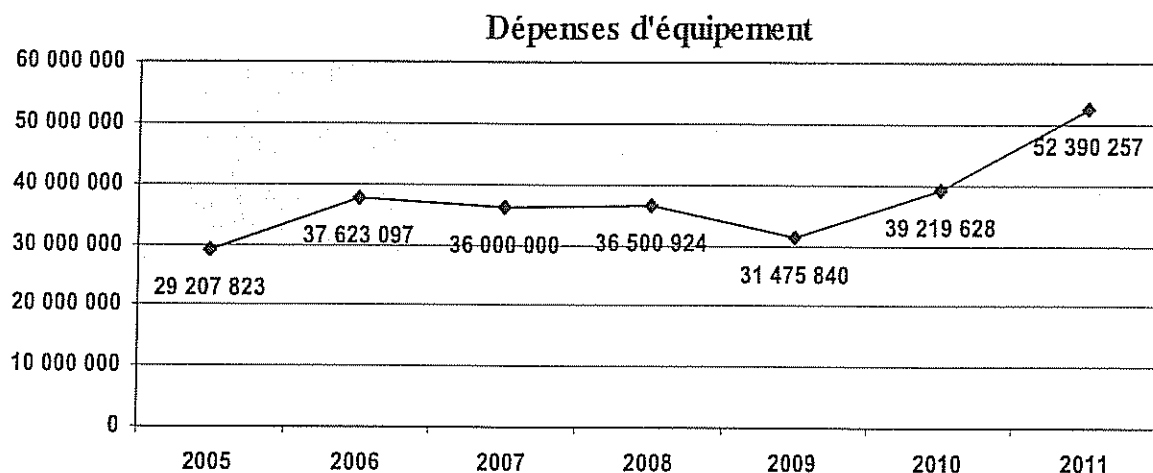
● Subventions d'équipement	1 134 860 €
● Installation générale, agencements, aménagements de constructions	1 129 677 €
● Réseaux et installations de voirie, signalisation verticale, circulation	227 263 €
● Eclairage public	273 906 €
● Réseau vidéo surveillance	242 513 €
● Réseau de chaleur	139 368 €

c) Les investissements pluriannuels

Prévus pour un montant de 45 964 527 €, les investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle ont été réalisés à hauteur de 31 866 987 €, soit un taux de mandatement de 69,33 %.

Parmi les principales réalisations, citons :

● Zac Sextius-Mirabeau	10 764 000 €
● Aménagement quartiers Est	855 348 €
● Doublement Arc de Meyran	1 266 696 €
● L'enseillée	304 383 €
● CPER (subvention d'équipement aux universités)	846 927 €
● OPHLM	1 000 000 €
● Château de l'Horloge	2 634 684 €
● Nouvelle Ecole Supérieure d'Art	600 000 €
● Club des Jeunes de Luynes	277 221 €
● Ecole de musique et salle des fêtes des Milles	154 618 €
● Terrain synthétique-Vestiaires-Gradins Club House Val de l'Arc	871 867 €
● ANRU	547 723 €
● Piétonnisation rue des Cordeliers	281 383 €
● Rue Mignet	724 262 €
● Hôtel Meynier d'Oppède	322 385 €
● Hôtel Chateaurenard	254 920 €
● Interventions patrimoine travaux d'urgence	291 875 €
● Rénovation Eclairage public	1 256 266 €
● Rénovation Ecoles	869 343 €
● Restructuration site de la Parade	1 145 077 €
● PLU	624 929 €



A côté de ces 52 390 257 € de dépenses d'équipement financés par la commune, il convient de prendre en considération les investissements réalisés sur notre territoire par nos partenaires traditionnels que sont les Services des Eaux et Assainissement dotés d'un budget annexe et la Communauté du Pays d'Aix .

Investissements financés par les budgets annexes

Budget Eau: 3 717 472 € HT

Dont :

Extensions réseau eau potable 802 031 € HT

Rénovation réseaux eau potable 2 564 722 € HT

Budget Assainissement 10 132 344 HT

Dont :

Extensions réseau Assainissement 1 014 447 € HT

Rénovation réseaux assainissement 2 849 008 € HT

Station d'épuration Ouest 3 054 390 € HT

Total 13 849 816 € HT

Investissements réalisés par la CPA sur le territoire de la Commune
d'Aix-en-Provence

Travaux Entrées Ville	922 913 €
Aix Pôle d'Activités	10 032 €
Aix Pioline	2 284 270 €
Salle de spectacle du Pays d'Aix	4 348 €
Rénovation piscines	9 532 €
Aix Chapelle Pénitents blancs	426 001 €
Aix Parc Les Hauts de Brunet	23 063 €
Aix Parc Carcassonne	99 004 €
Parc Aix route de Sisteron	102 847 €
Parc Aix gare routière	1 100 000 €
Parc Malacrida	162 737 €
Aix Aménagement couloirs bus	282 743 €
TER Modernisation Marseille Aix	27 562 €
ANRU Aix	128 553 €
CPER Enseignement Supérieur	660 000 €
TOTAL	6 243 808 €

Au total, les dépenses d'équipements réalisées en 2011 sur le territoire communal par la Ville et ses partenaires évoqués ci-dessus représentent un montant global de 72 483 881 € (62 267 189 € en 2010).

2/ Remboursement de la dette

Le remboursement de la dette en capital d'un montant de 11 052 030 € se décompose en 9 288 160 € d'emprunts traditionnels et 1 763 870 € d'amortissements des emprunts à long terme renouvelables.

3/ Les mouvements financiers

Ils ont été réalisés à hauteur de 677 282 € et correspondent notamment à des avances sur marchés.

C/ Les résultats de la section d'investissement

Le solde des opérations d'investissement laisse apparaître un besoin de financement complémentaire de 9 293 679,15 € tel qu'exposé dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles de l'exercice	79 715 228,39 €	51 905 225,27 €
Opérations d'ordre de l'exercice	10 748 131,92 €	21 432 051,90 €
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE	90 463 360,31 €	73 337 277,17 €
Affectation de l'exercice 2010		14 045 228,21 €
Reprise du déficit de l'exercice 2010	6 212 824,22 €	
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES	96 676 184,53 €	87 382 505,38 €
besoin de financement complémentaire		9 293 679,15 €

III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE

Selon l'instruction M 14, les résultats de l'exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d'investissement restant à réaliser.

A/ Les restes à réaliser

Il s'agit :

En dépenses :

- des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2011 = 13 292 073,41 €

En recettes :

- des recettes certaines non encore encaissées = 2 489 624,00 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

Section d'Investissement		Dépenses	Recettes
900	Services Généraux des Administrations Publiques Locales	2 242 491,08 €	94 300,00 €
901	Sécurité et salubrité Publiques	383 182,61 €	0 €
902	Enseignement Formation	398 280,80 €	0 €
903	Culture	1 035 693,73 €	395 324,00 €
904	Sports et Jeunesse	721 967,78 €	200 000,00 €
905	Interventions sociales et Santé	273 990,02 €	0 €
906	Famille	85 088,49 €	0 €
908	Aménagement et Services Urbains, Environnement	8 103 864,49 €	1 800 000,00 €
909	Action Economique	47 514,41 €	
TOTAL		13 292 073,41 €	2 489 624,00 €

Le solde de ces restes à réaliser s'établit donc à 10 802 449,41 € en dépenses.

B/ Le solde net de clôture

Il s'établit de la manière suivante :

<i>Excédent antérieur de fonctionnement</i>	6 511 067,17 €
<i>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</i> (résultat comptable)	19 085 405,43€
RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ	25 596 472,60 € (A)
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i>	- 9 293 679,15 € (B) (besoin de financement)

Solde net global de clôture (A-B)	16 302 793,45 €
--	------------------------

De ce solde net de clôture, il convient de déduire le solde des restes à réaliser de la section d'investissement, soit **10 802 449,41 €** pour déterminer le résultat disponible de l'exercice 2011 qui s'établit à **5 500 344,04 €**.

IV - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SELON LES CRITERES DU RESEAU D'ALERTE DU TRESOR PUBLIC

Cette analyse permet d'appréhender la situation financière de la commune et les grandes tendances d'évolution.

En raison de la technicité de la matière, il ne semble pas inutile de rappeler quelques définitions :

Le coefficient d'autofinancement courant : il est égal à la somme des charges de fonctionnement hors dotations aux amortissements et du remboursement du capital rapportée aux produits de fonctionnement, les opérations comptables relatives aux cessions d'actif n'étant pas prises en compte.

Le ratio de rigidité des charges structurelles : il est égal à la somme des charges de personnel, des contingents et participations et des charges d'intérêts rapportée aux produits de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le surendettement (*stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement hors cessions*) : ce ratio est un indicateur de niveau de la dette ramené aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : ce ratio mesure le niveau effectif de la pression fiscale sur les ménages en comparant les produits fiscaux réellement perçus au produit fiscal potentiel de la Commune. Ce niveau de produit fiscal potentiel est obtenu en appliquant aux bases d'imposition brutes de chacune des taxes communales, le taux moyen national de ladite taxe.

Grille d'analyse de la situation financière de la commune

	NORME INDICATIVE NATIONALE qui doit être	2007	2008	2009	2010	2011
COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT (Dépenses fonctionnement - amortissements + remboursement du capital / produits de fonctionnement)	Inférieur à 1	0,97	0,99	0,98	0,94	0,926
RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES (personnel + contingents et participations + charges financières / produits de fonctionnement)	Inférieur à 0,58	0,587	0,607	0,579	0,572	0,555
SURENDETTEMENT (stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement)	Inférieur à 100 %	68 %	72 %	65 %	64,6 %	64,5%
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (3 TAXES) (prélèvement effectué /prélèvement selon taux moyens nationaux)	Inférieur à 1	0,991	0,986	0,983	0,957	0,950

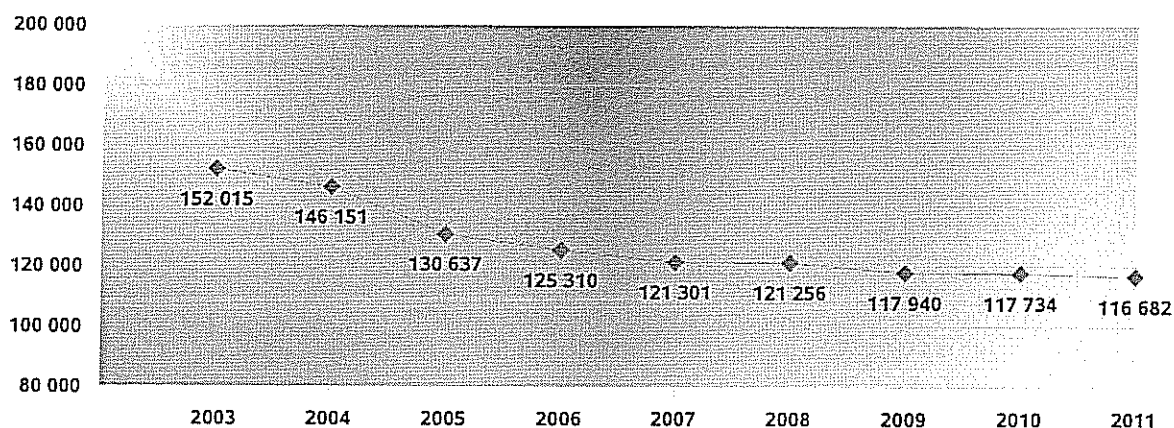
L'amélioration du coefficient d'autofinancement courant est lié à la fois à la diminution du remboursement en capital de la dette et à des produits de fonctionnement plus importants.

Le ratio de rigidité des charges structurelles traduit la part des dépenses incompressibles, et notamment les dépenses de personnel, par rapport aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs. Si les postes personnel, contingents, participations et charges financières cumulés ont très faiblement évolué (+ 1 %), l'amélioration de ce ratio est liée également aux produits de fonctionnement.

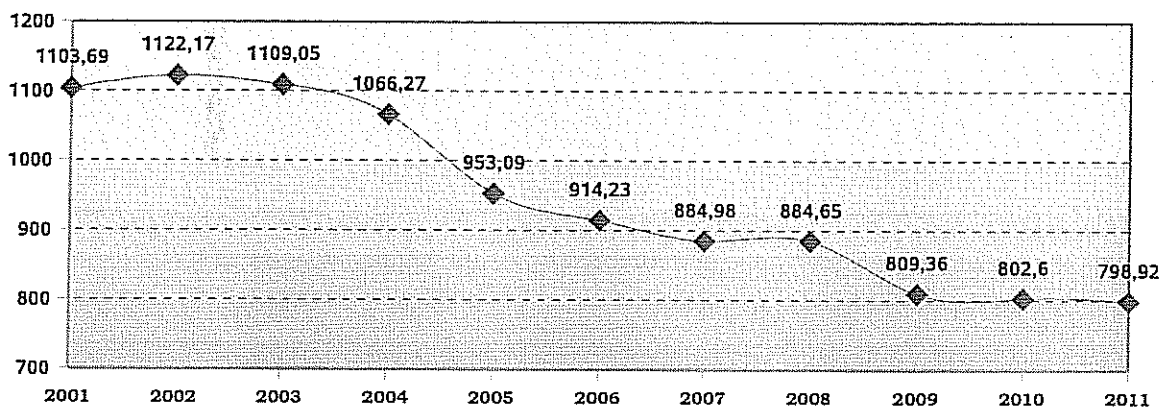
La poursuite de l'amélioration du ratio du stock de la dette sur les recettes courantes de fonctionnement (hors cessions d'actifs) est le résultat de notre maîtrise de la politique d'endettement de la Ville (cf. courbe état de la dette par habitant).

Les tableaux suivants retracent, sous forme de courbes, l'évolution de certains postes particuliers :

Evolution encours de dette au 31/12



Dette par habitant



On observe que la dette par habitant a diminué régulièrement depuis 2002. En 2009, celle-ci baisse d'autant plus avec l'impact de l'augmentation de la population INSEE qui passe de 137 067 habitants en 2008 à 145 721 habitants en 2009 et 146 690 habitants en 2010. Malgré la baisse de population INSEE constatée en 2011 (146 050 habitants), la dette par habitant continue de diminuer grâce à la poursuite du désendettement.

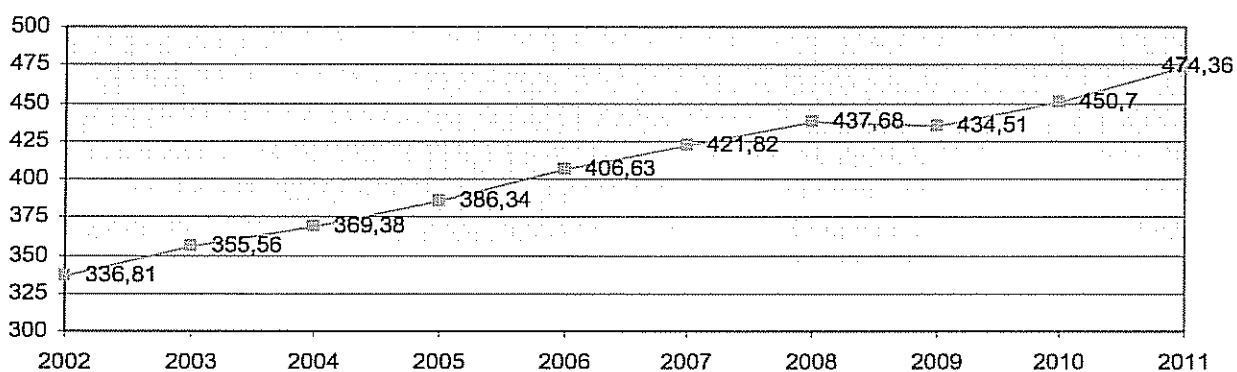
Selon les sources DGCL 2010, la moyenne nationale de la dette par habitant de la strate est à 1 049 € par habitant alors que la Ville se situe à 798,92 € par habitant.

Encours / épargne brute

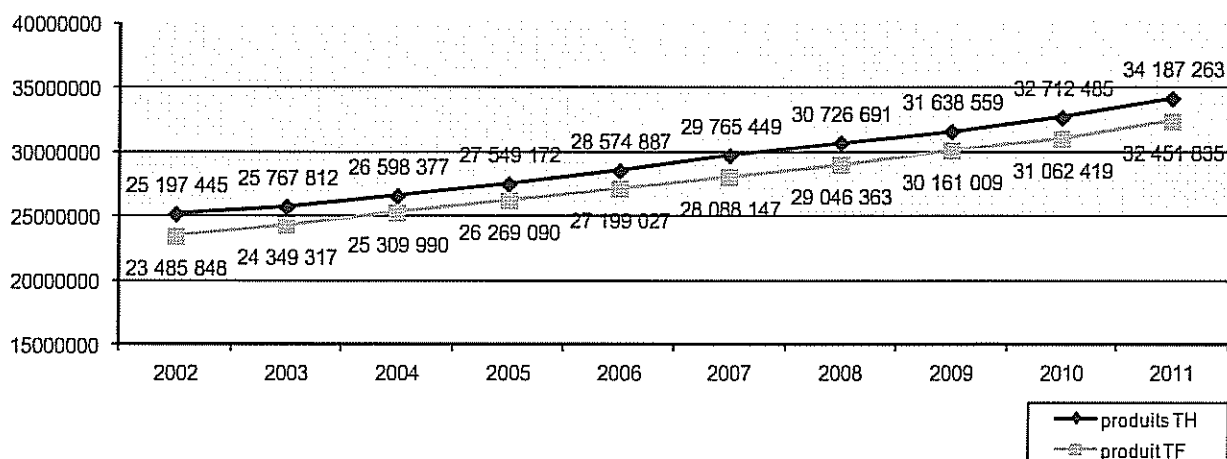
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours de dette au 31/12	152 015	146 151	130 637	125 310	121 301	121 256	117 940	117 734	116 682
Epargne brute	19 925	22 259	21 119	23 236	20 507	15 404	19 608	21 787	24 910
Encours / épargne brute	7,6	6,6	6,2	5,4	5,9	7,9	6,0	5,4	4,68

Avec un ratio de 4,68 la ville est placée en situation particulièrement favorable.

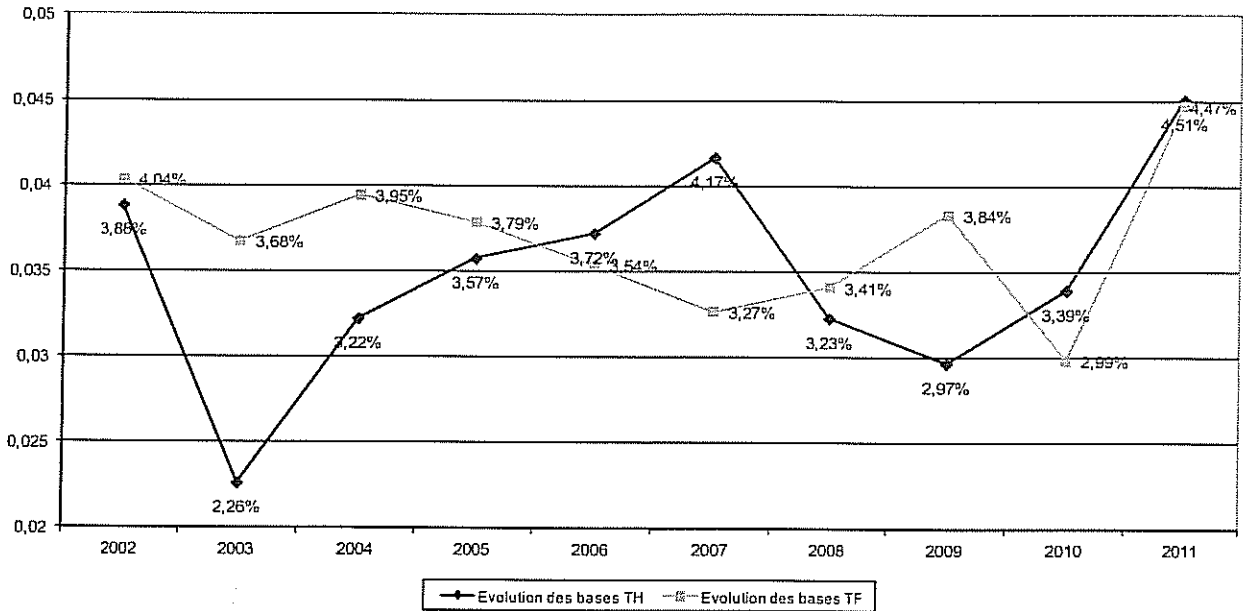
Produit fiscal des 3 taxes par habitant (pop DGF)



PRODUITS TAXE d'habitation et Taxe foncière



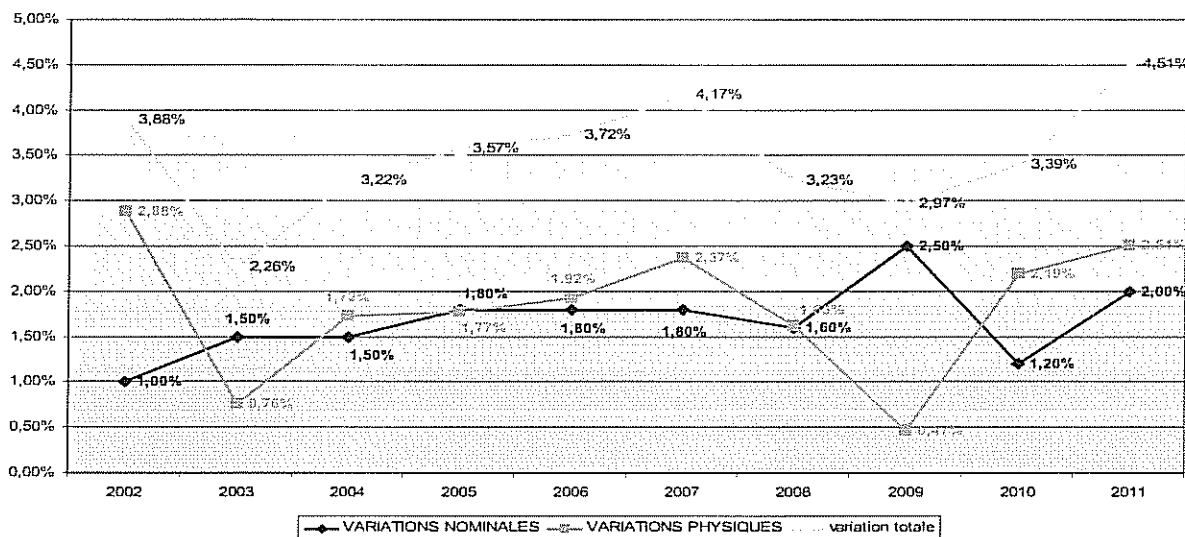
TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE
 évolution des bases en pourcentage
 (selon état1288)



Les 3 graphiques ci-dessus témoignent du dynamisme de l'assiette fiscale tant au niveau de l'assiette de la taxe d'habitation que celle de la taxe foncière.

Les assiettes de la taxe d'habitation (+ 4,47 % en 2011) et de la taxe foncière (+ 4,51 % en 2011) ont amorcé une nette progression en 2011, signe de reprise de l'activité immobilière et de l'accroissement du nombre de foyers fiscaux. Il faut également rappeler l'action permanente de recensement de l'évolution des bases d'imposition par le Bureau de l'optimisation de l'assiette fiscale.

TAXE D'HABITATION
EVOLUTION des BASES du 1288 EN %



Ce graphique nous montre la part de l'évolution de l'assiette fiscale liée aux variations physiques de l'assiette et celles découlant de l'application chaque année du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases voté par la loi de Finances. On note que depuis 2009 l'évolution de l'assiette est plus liée au dynamisme physique des bases qu'à l'effet de l'actualisation forfaitaire des bases.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal



Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est l'indicateur général de pression fiscale : il est égal au rapport entre le produit 3 taxes et le potentiel fiscal.

De même, le potentiel fiscal est le produit des bases communales auquel on applique les taux moyens nationaux.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, inférieur à 1, indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale.

Compte tenu de ces indications, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- APPROUVER les opérations comptables	
- CONSTATER l'excédent global de la section de fonctionnement qui s'élève à :	25 596 472,60 €
- CONSTATER le déficit de la section d'investissement qui s'élève à :	9 293 679,15 €
- APPROUVER, par chapitre , les restes à réaliser en dépenses qui s'élèvent à :	13 292 073,41 €
- APPROUVER, par chapitre , les restes à réaliser en recettes qui s'élèvent à :	2 489 624,00 €
- APPROUVER , le besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à :	20 096 128,56 €

**2012.525 - COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2011**

Présents et représentés	:	39
Présents	:	33
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	39
Pour	:	39
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le: 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

58-12-

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence
à
M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

31 MAI 2012

COURRIER ARRIVE

7 délibérations transmises le 31/05/2012

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale – Approbation du compte administratif de Madame le Maire pour l'exercice 2011 + 1 compte administratif et 1 annexe

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-525

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale – Affectations des résultats pour l'exercice 2011

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-526

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale – Compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale pour l'exercice 2011 + 1 compte de gestion

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-527

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale – Ouvertures et virements de crédits pour l'exercice 2012

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-528

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale – Service de l'Eau et de

l'Assainissement – Approbation des comptes administratifs de Madame le Maire pour l'exercice 2011 + 1 compte administratif

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-529

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2011

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-530

DIRECTION / SERVICE : ASSEMBLEES ET COMMISSIONS

OBJET DE LA DELIBERATION : Comptabilité Communale - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale + 1 compte de gestion

DATE DE L'ACTE : 29/05/2012

N° DE L'ACTE: 2012-531

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

31 MAI 2012

COURRIER ARRIVE